



Communiqué

LE SNJ-CGT APPELLE LES JOURNALISTES À MANIFESTER MASSIVEMENT CONTRE LA XENOPHOBIE

Le chef de l'Etat et son gouvernement jouent avec le feu en stigmatisant les Roms, les Gens du voyage, les étrangers, les Français qui ne sont pas « de souche », les parents d'enfants délinquants... Le ministre de l'Intérieur Hortefeux et son collègue Besson n'ont de cesse de s'acharner sur les plus démunis et de renvoyer les Roms par charter entier au mépris des droits de l'Homme.

De l'église à l'ONU en passant par l'ensemble des démocrates en France, la réprobation est unanime. Car en reprenant à leur compte les idées de l'extrême droite en la matière, les autorités françaises mettent gravement en cause les principes républicains qui fondent l'égalité, et menacent la cohésion sociale de la société toute entière.

Cette attitude est politiquement insupportable parce qu'elle tente de faire oublier les vrais débats de société et de contourner la colère des travailleurs contre les mesures d'austérité, en particulier contre le projet de casse de notre système de retraite.

Les journalistes sont aussi concernés par cette politique honteuse et dangereuse. D'abord en qualité de citoyens mais aussi sur le plan professionnel. Le pouvoir tente en effet, chaque fois qu'il le peut, d'utiliser les médias pour jouer sur les peurs, stigmatiser telle population ou tel quartier, convoquant les journalistes pour des opérations coup de poing et persuader l'opinion du bien fondé de sa politique.

Le SNJ-CGT appelle la profession et l'ensemble des syndicats de journalistes à s'opposer à une telle tentative d'utiliser les médias pour masquer une politique raciste et xénophobe et à ne pas s'associer à des vraies opérations de propagande. C'est pourquoi nous appelons les journalistes à protester contre la politique du pouvoir en la matière et à participer massivement aux manifestations du 4 septembre initiées par la Ligue des Droits de l'Homme et à l'appel de plus de 50 organisations (www.nonalapolitiquedupilori.org).

Nous n'accepterons, sous aucun prétexte, que le nécessaire respect des lois protégeant les personnes et les biens soit utilisé pour créer des distinctions entre les habitants de ce pays et désigner des boucs émissaires.

Rappelons l'article 1er de la Constitution qui « assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion », et que toute proposition qui méconnaîtrait cette règle fondatrice de la démocratie constitue une atteinte à la paix civile.

À PARIS MANIFESTATION LE SAMEDI 4 SEPTEMBRE À 14H PLACE DE LA REPUBLIQUE

Montreuil, le 30 août 2010

SNJ-CGT